Charte d'engagement LES BONNES PRATIQUES AU CŒUR DES PARCOURS

Cette charte est volontariste et se veut ambitieuse. Elle vient affirmer, renforcer, notre volonté communedesécuriser les parcours des bénéficiaires et de contribuer ensemble, chacun dans notre rôle, à des parcours individualisés et de qualité.

Notre contribution commune doit se traduire par la mise en place de parcours pédagogiques sur mesure et sécurisés, notamment par le recours à une ingénierie innovante, afin de permettre au plus grand nombre de recourir au Projet de Transition Professionnelle (PTP).

Ces expérimentations pédagogiques, partagées, ont pour ambition d'aménager un cadre et de faire

évoluer des pratiques au bénéfice des candidats. Cette charte d'engagement est le fruit de la concertation issue de webinaires et groupes de travail menés avec les organismes de formation volontaires du Grand Est lors du premier semestre 2021.

La signature de cette charte permet un engagement conjoint des parties prenantes, sur une conception partagée de la qualité des formations dispensées aux candidats d'un PTP avec, pour référence, les règles et modalités de prise en charge du guide des Projets de Transition Professionnelle.

NOS ENGAGEMENTS

RÉUNIR LES CONDITIONS POUR PERMETTRE L'INDIVIDUALISATION DU PARCOURS ET PRENDRE EN COMPTE LA SITUATION ET LES PRÉOCCUPATIONS DU CANDIDAT.

L'ORGANISME DE FORMATION S'ENGAGE À

TRANSITIONS PRO GRAND EST S'ENGAGE À

Développer des ingénieries de parcours individualisées, tenant compte de la singularité du candidat : aménagement, modularisation, multi-modalités, hybridation, innovation pédagogique, digitalisation...

Modalité: prise de contact au moment où le parcours est imaginé, et formalisation par écrit à transmettre à Amandine Weissenbacher, Chargée de projet qualité des organismes de formation et, Nathalie Créteur, Chargée de projet analyse des parcours en région.

Évaluation : nombre de propositions émanant de l'organisme de formation vers Transitions Pro Grand Est qui permettent ces parcours aménagés. Cet indicateur sera suivi conjointement.

Étudier les propositions d'ingénierie de parcours individualisées émises par les organismes de formation et faire un retour, notamment sur l'ingénierie financière et les possibles en la matière

Valoriser en Commission paritaire d'instruction, les aménagements de parcours dans le cadre du PTP, notamment ceux qui ont fait l'objet d'une concertation préalable avec l'organisme de formation.

Contacter et échanger avec l'interlocuteur du dossier PTP concerné lors d'un refus de financement, sur le critère « Le parcours de formation envisagé ne semble pas cohérent au regard du projet professionnel » :

préciser le motif du refus à la personne en charge du dossier PTP au sein de l'organisme de formation.

partager les attendus de la Commission. **réfléchir** ensemble à une réponse plus adaptée sur le dossier et sur les prochaines propositions.



L'ORGANISME DE FORMATION S'ENGAGE À

TRANSITIONS PRO GRAND EST S'ENGAGE À

Émettre une alerte ou informer Transitions Pro Grand Est, la Chargée de projet qualité des organismes de formation, d'évènements venant impacter le parcours du stagiaire (risque de rupture, changement de modalités...).

Ces évènements peuvent émaner soit de l'organisme soit du stagiaire.

Ne pas réaliser de contrôle sur des situations d'alertes émanant de l'organisme de formation.

Réaliser un bilan intermédiaire sur la concrétisation des engagements pris de chaque partie.

Produire un bilan annuel sur les PTP, sur demande de l'organisme de formation à la Chargée de projet qualité des organismes de formation ainsi qu'à la Chargée de projet analyse des parcours en région.

Instaurer un temps de dialogue pour porter un regard qualitatif sur la part d'individualisation dans les dossiers et quantitatif au regard des indicateurs de la charte dans les dossiers et les leviers ayant permis de sécuriser le parcours. DISCOURS CONCERTÉ ET COMMUN

La charte prend effet à la date de signature.

Elle est conclue jusqu'au 31 décembre 2022.

Son contenu sera revu à partir des observations menées par les deux parties.

COMMUNICATION

En signant cette charte, les organismes de formation s'engagent à communiquer uniquement sur le partage des principes de fonctionnement et des bonnes pratiques au service des parcours avec Transitions Pro Grand Est. Toute autre communication entrainera la mise en place d'un contrôle auprès de l'organisme contrevenant et la dénonciation immédiate des engagements.

Transitions Pro Grand Est s'engage à lister sur son site internet les organismes de formation signataires.

FAIT À LE

LES SIGNATAIRES

Pour Transitions Pro Grand Est

Pour l'organisme de formation

